



INFORMATION REGIONALE N° 1

Syndicat National
des Personnels de Direction
de l'Éducation Nationale
UNSA EDUCATION

Le Secrétaire Académique
à l'attention
des secrétaires académiques adjoints, des secrétaires départementaux et des chargés de communication
POUR INFORMATION DES PERSONNELS DE DIRECTION DE L'ACADEMIE

A propos des vacataires d'enseignement

La LOLF a décidément ses raisons que la raison n'a pas...Après nous avoir dit pendant plusieurs années qu'on ne pouvait recruter des contractuels, que l'enveloppe ne le permettait pas, et qu'il fallait donc recourir aux vacataires, voilà que cette année (fin août), on inverse la vapeur et que priorité doit être donnée aux contractuels, le recours aux vacataires (sur moyens provisoires par transformation des HSA prévus en juin dans nos TRM) devant attendre une autorisation qui interviendra ... on ne sait trop quand...

Certes, nous ne pouvons que nous réjouir d'une mesure qui rompt avec une forme de précarité que nous avons toujours dénoncée. Mais, et c'est ce que les représentants du SNPDEN ont dit au Recteur au cours de l'Observatoire académique du 26 août

- en changeant la donne à quelques jours de la rentrée, nombre de nos collègues vont être confrontés à des bouleversements d'emplois du temps préjudiciables à la sérénité des établissements.
- les bouts de poste rassemblés en services partagés et confiés à des contractuels qui auront à se déplacer sur deux, trois voire quatre établissements, ne manqueront pas de mécontenter légitimement ces personnels. Il faut s'attendre à de nombreux refus d'où, bien souvent, un retour à la case départ...Et pendant ce temps, des élèves sans professeurs. Faut-il d'ores et déjà mettre en place le remplacement de courte durée ? ...

C'est à la suite de nos observations du 26 août qu'est arrivé le message électronique du 29 autorisant le recrutement pour un certain nombre de disciplines. Le lendemain, contrordre avant la circulaire qui met en attente tout recrutement (jusqu'au 15 septembre pour la Gironde). Nous avons immédiatement protesté contre cette volte-face et les engagements non tenus ; ce n'est pas ainsi qu'on peut travailler en confiance. A suivre...

RAPPEL : chacun dans nos établissements, nous nous démenons (mails, téléphone, fax) pour assurer un fonctionnement normal ; Pensez à doubler vos courriers à votre secrétaire départemental du SNPDEN pour que nous puissions avoir une vision globale de la situation , seul moyen d'intervenir fortement auprès du Recteur et des services.

ASSEMBLEES GENERALES : Les Assemblées générales départementales auront toutes lieu le 14 septembre prochain. Elles sont ouvertes aux syndiqués comme au non syndiqués. **VENEZ NOMBREUX**

B. CAGNIART